

## Texte de 4<sup>e</sup> de couverture

**L**IEU d'influences multiples (catalanes, italiennes et françaises), le comté de Provence élaborà à la fin du Moyen Âge, à partir de ces différents apports, un appareil administratif original caractérisé par la précocité de la stabilisation de ses structures et le rôle primordial joué par les hommes de loi.

Les structures administratives du comté ont déjà fait l'objet de nombreuses études mais les officiers qui y travaillent, surtout ceux en fonction dans les différentes vigueries ou baillies provençales, n'ont jamais fait l'objet d'une enquête approfondie, ce que nombre d'historiens du phénomène politique n'ont jamais cessé de regretter. Ce sont ces officiers locaux que l'auteur a entrepris d'étudier au moyen des techniques de la méthode prosopographique et en établissant un catalogue biographique des trois principaux officiers de chaque circonscription.

Dès le xiv<sup>e</sup> siècle, ceux-ci ont joué un rôle essentiel dans l'organisation de l'État provençal. Principaux acteurs de la vie politique et administrative du comté, les juges et les trésoriers locaux ont contribué à la mise sur pied d'un espace politique et administratif cohérent visant à une uniformisation judiciaire du pays. C'est en s'appuyant sur un corps homogène de fonctionnaires locaux dont la première qualité est la compétence professionnelle que l'État provençal a pu traverser les troubles politiques et économiques du xiv<sup>e</sup> siècle.